

L'Ordre national des infirmiers signe une charte pour soutenir l'engagement des infirmières et infirmiers dans la réserve opérationnelle

Lors du Conseil national de l'Ordre des infirmiers qui s'est tenu le 30 septembre 2026, une charte a été signée entre l'Ordre national des infirmiers et le Secrétariat Général de la Garde Nationale afin de promouvoir et faciliter l'engagement des infirmières et infirmiers au sein de la réserve opérationnelle.

La réserve opérationnelle permet à celles et ceux qui le souhaitent de consacrer une partie de leur temps et de leurs compétences à la défense et à la sécurité de notre pays.

Pour les professionnels de santé, et notamment pour les infirmières et infirmiers, cet engagement revêt une dimension particulière : **mettre leurs compétences au service de la collectivité dans des circonstances où celles-ci peuvent être particulièrement précieuses.**

L'Ordre national des infirmiers entend accompagner cette dynamique en contribuant à mieux faire connaître les possibilités offertes par la réserve opérationnelle et en favorisant, autant que possible, la conciliation entre l'exercice professionnel et **cet engagement citoyen.**

La charte permettra notamment de :

- **mieux informer les infirmières et infirmiers sur les possibilités d'engagement** au sein de la réserve opérationnelle ;
- **sensibiliser les établissements et services de santé** à cet engagement ;
- **encourager le développement de conventions de soutien** à la réserve opérationnelle ;
- **favoriser une meilleure articulation entre l'exercice professionnel et l'engagement dans la réserve ;**
- **être plus facilement déclinée sur la base du volontariat des structures.**

Cette charte porte un message essentiel : **l'engagement citoyen des professionnels de santé doit être reconnu, encouragé et facilité.**

Dans une période où notre société est confrontée à des crises et à des menaces multiples, **la capacité de notre pays à pouvoir compter sur des femmes et des hommes prêts à s'engager pour la collectivité constitue une force essentielle.**

Les infirmières et infirmiers ont toujours répondu présents lorsqu'il a fallu faire face à des situations exceptionnelles. Cette culture de l'engagement, du service et de la solidarité est profondément ancrée dans l'identité de la profession.